





#EntenduALaRédac

Une enquête inédite sur le sexisme et le harcèlement dans les rédactions

Le 18 février 2019, Prenons la Une, #NousToutes et Paye Ton Journal ont lancé une enquête en ligne sur le sexisme et le harcèlement dans les rédactions et les écoles de journalisme.

L'objectif ? Mesurer l'ampleur des violences sexistes et sexuelles au travail dans le monde des médias. Au moment des révélations de la #LigueDuLol, quelques journalistes ont expliqué qu'il s'agissait de comportements d'une petite minorité, active dans les médias « progressistes ».

Nous avons voulu vérifier. La #LigueduLol est-elle un cas isolé ?

En 10 jours, **1837** personnes ont répondu à l'enquête : **1566** journalistes ou salarié.e.s d'un média (76% ont moins de 40 ans) et **271** étudiant.e.s en école de journalisme. On trouve **80%** de femmes et **20%** d'hommes parmi les répondant.e.s.

Avertissement méthodologique

Cette enquête – anonyme - a été lancée sur les réseaux sociaux. Elle ne représente que la réalité de celles et ceux qui ont accepté d'y répondre. Les journalistes répondant.e.s sont plus jeunes que la moyenne des journalistes. 76% ont moins de 40 ans : signal que les violences sexistes et sexuelles sont toujours d'actualité et ne datent pas du siècle dernier**. L'ampleur des réponses (plus de 1800 au total) comme le nombre et la diversité des rédactions concernées (270 au total) montre que la thématique est d'actualité partout.**

- LES 7 LECONS DE L'ENQUÊTE -

1. Des violences sexistes et sexuelles massives, dans plus de 200 rédactions
2. Des violences plus fréquentes à la télévision que dans les autres médias
3. Des violences plus fortes vis-à-vis des femmes racisées et des hommes homosexuels
4. Une défaillance majeure dans les remontées d'information et des rédactions en infraction avec le code du travail
5. Des pigistes plus régulièrement exposées au sexisme et aux violences sexuelles
6. Le sexisme et les violences sexuelles ne sont pas des sujets pour plus de la moitié des rédactions
7. Les violences commencent dès l'école de journalisme

#EntenduALaRédac

1837
personnes ont répondu à l'enquête

76%
des répondant.e.s ont moins de 40 ans

270
rédactions citées dans l'enquête

1503
personnes ont été témoin ou victime d'agissement sexiste au travail.

1253
personnes ont été témoin ou victime de propos à connotation sexuelle au travail.

301
personnes (94% de femmes) ont été témoin ou victime d'agression sexuelle au travail.

Une enquête NousToutes, Prenons la Une et Paye Ton Journal

entendualaredac.fr

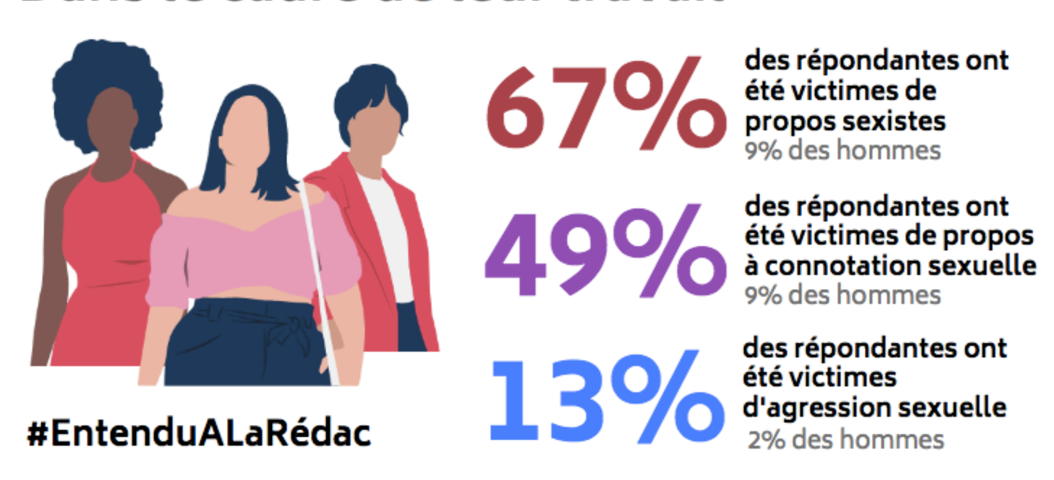
- SYNTHESE DE L'ENQUETE -

1. DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES NOMBREUSES, DANS PLUS DE 200 REDACTIONS

270 rédactions sont citées dans l'enquête : presse nationale ou régionale, quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, écrite, radio, télévision ou pure players.
208 rédactions sont concernées par des témoignages de propos à connotation sexuelle ou d'agression sexuelle.

1503 personnes déclarent avoir été témoin ou victime d'agissement sexiste.
1253 personnes déclarent avoir été témoin ou victime de propos à connotation sexuelle (dans 70% des cas, répétés).
301 personnes déclarent avoir été témoin ou victime d'agression sexuelle. **199** personnes (94% de femmes) ont été victimes. **76** d'entre elles ont moins de 30 ans.
2 viols ayant eu lieu dans le cadre du travail ont été rapportés dans le cadre de l'enquête.

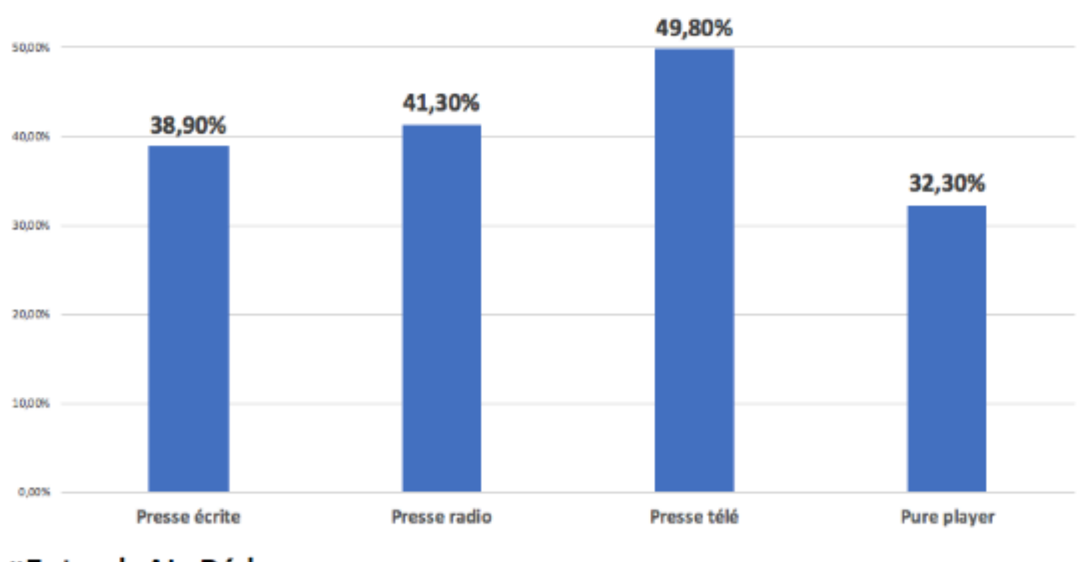
Les violences sexistes et sexuelles s'exercent en immense majorité sur les femmes.



2. DES VIOLENCES PLUS FREQUENTES A LA TELEVISION QUE DANS LES AUTRES MEDIAS

Les répondant.e.s sont issu.e.s de tous les types de médias. Il ressort des témoignages que les journalistes travaillant à la télévision sont plus souvent victimes de violences sexistes ou sexuelles au travail.

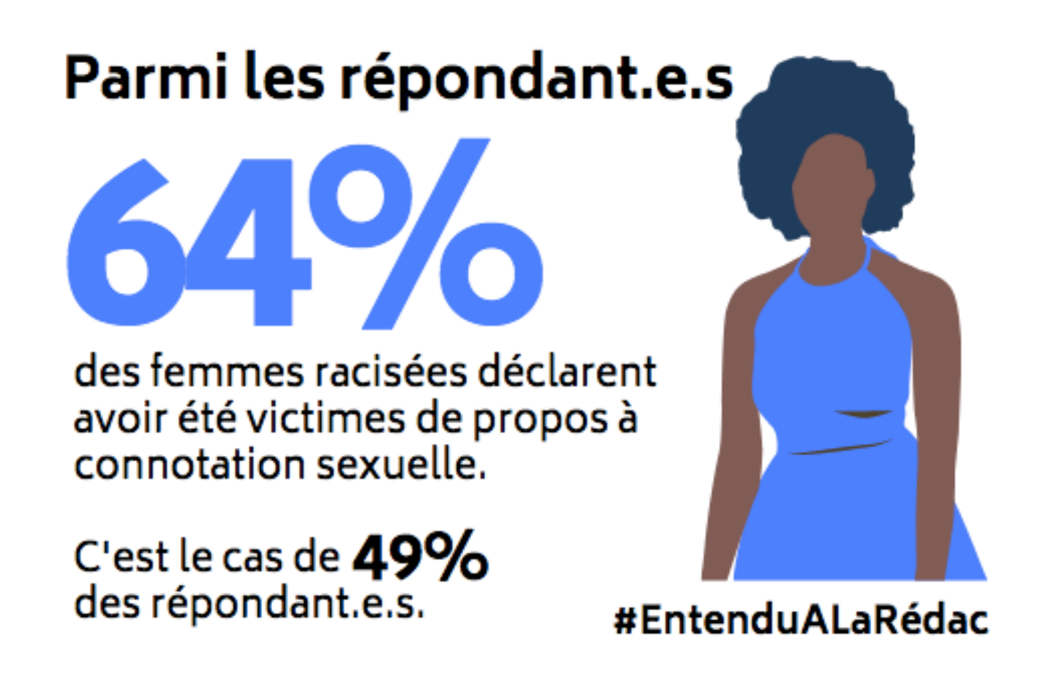
En matière de harcèlement sexuel (propos à connotation sexuels répétés), 32,3% des répondant.e.s travaillant pour un pure player déclarent avoir été victimes, contre 49,8% de celles et ceux travaillant dans un média télévisuel.



3. DES VIOLENCES PLUS FORTES VIS-A-VIS DES FEMMES RACISEES ET DES HOMMES HOMOSEXUELS

Les femmes victimes de discriminations liées à leur origine réelle ou supposée sont plus souvent victimes de propos à connotation sexuelle que la moyenne des répondant.e.s.

Les homosexuels sont surreprésentés parmi les hommes victimes de harcèlement sexuel (1 cas sur 3).



4. Une defaillance majeure dans les remontees d'information et des redactions en infraction avec le code du travail

Les témoignages récoltés permettent de dire que les systèmes d'alerte en interne des rédactions sont clairement défaillants. Dans 83% des cas, la direction et les RH ne sont pas informées lorsque des violences sexuelles ont lieu dans le cadre du travail.

Plus inquiétant encore, l'absence de mesures prises lorsque les informations remontent. Dans 66% des témoignages reçus, lorsque la direction est informée de faits de violences, aucune mesure n'est prise (sanction, sensibilisation, accompagnement…).

Lorsque des violences sexuelles ont lieu dans la rédaction, dans

83%

des cas, la direction et les RH n'en n'ont pas été informées.

Lorsque la direction et les RH sont informées, dans

66%

des cas, elles ne prennent aucune mesure, se mettant en infraction avec le code du travail.



#EntenduALaRédac

5. Des pigistes plus regulierement exposees au sexisme et aux violences sexuelles

Les témoignages remontés font état d'une particulière vulnérabilité des pigistes en matière de violences sexistes et sexuelles.

Si la proportion de pigistes victimes ou témoin est équivalente à celles des répondant.e.s en CDI ou CDD, la fréquence de l'exposition aux violences est supérieure. 22% des pigistes déclarent être souvent confronté.e.s à des propos à connotation sexuelle contre 14% pour les salarié.e.s en CDI.



Parmi les répondant.e.s

22%

des pigistes déclarent être "souvent" confronté.e.s à des propos à connotation sexuelle

C'est le cas de **14%** des salarié.e.s en CDD et CDI

#EntenduALaRédac

6. Le sexisme et les violences sexuelles ne sont pas des sujets pour plus de la moitie des redactions

Parmi les répondant.e.s

55%



déclarent que les questions de sexisme ou de harcèlement sexuel sont rarement ou jamais abordées par l'entreprise dans le cadre du travail.

#EntenduALaRédac

7. Les violences commencent des l'ecole de journalisme



Parmi les répondant.e.s

10%

des étudiantes en école de journalisme déclarent avoir subi une agression sexuelle dans le cadre de leurs études ou de leur stage.

#EntenduALaRédac

62% des étudiantes témoignent avoir été témoin ou victimes de propos sexistes dans leur école et 28% témoin ou victimes de propos à connotation sexuelle.

- DETAIL DE L’ENQUETE -

➡️ Les faits remontés par l’enquête

Agissement sexiste

Article L1142-2-1 du Code du travail : « Nul ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. »

Harcèlement sexuel

Article L1153-1 du Code du travail : « Aucun salarié ne doit subir des faits :
1° Soit de harcèlement sexuel, constitué par des propos ou comportements à connotation sexuelle répétés qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante ;
2° Soit assimilés au harcèlement sexuel, consistant en toute forme de pression grave, même non répétée, exercée dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »

Article L1153-3 du Code du travail : « Aucun salarié, aucune personne en formation ou en stage ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire pour avoir témoigné de faits de harcèlement sexuel ou pour les avoir relatés. »

Agression sexuelle

Article 222-22 du Code pénal : « Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise. »

Viol

Article 222-23 du Code pénal : « Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol. »



➡️ Les répondant.e.s

1837 personnes ont répondu à l’enquête en 10 jours.

1566 journalistes ou salarié.e.s d’un média (70% ont moins de 40 ans).

80% de femmes, **20%** d’hommes

271 étudiant.e.s en école de journalisme

➡️ Le nombre de témoignages

Cette enquête a permis de récolter des centaines de témoignages de violences sexistes et sexuelles au travail.

1503 personnes déclarent avoir été témoin ou victime d'agissement sexiste.
1253 personnes déclarent avoir été témoin ou victime de propos à connotation sexuelle (dans 70% des cas, répétés).
301 personnes déclarent avoir été témoin ou victime d'agression sexuelle. **199** déclarent avoir été victimes directes.

208 rédactions et **31** écoles concernées par des témoignages de propos à connotation sexuelle ou d'agression sexuelle.

➡️ Détail des résultats

1. Des violences sexistes et sexuelles nombreuses, dans plus de 200 rédactions

Les violences sexistes sexuelles sont massives dans les rédactions et concernent tous les médias et écoles. L'enquête a permis de faire remonter : 1503 témoignages de propos sexistes, 1253 témoignages de propos à connotation sexuelle et 301 témoignages d'agression sexuelle au travail.

Les femmes sont particulièrement touchées : 67% des répondantes déclarent avoir subi des propos sexistes (9% des répondants), 49% des propos à connotation sexuelle (9% des répondants) et 13% des agressions sexuelles (2% des répondants).

270 rédactions sont citées dans l'enquête : presse nationale ou régionale, quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, presse écrite, radio, télévision ou pure players. Tous les secteurs sont concernés. **208** rédactions et **31** écoles concernées par des témoignages de propos à connotation sexuelle ou d'agression sexuelle.

199 personnes victimes d'agression sexuelle ont témoigné dans l'enquête (dont 188 femmes). **76** de ces victimes ont moins de 30 ans. **2 viols** ont été rapportés dans le cadre de l'enquête.

2. Des violences plus fréquentes a la télévision que dans les autres médias

La presse télé est un milieu particulièrement violent pour les journalistes. Alors que 32,30% des répondant.e.s travaillant pour un pure player déclarent avoir été victime de harcèlement sexuel, il s'agit de 49,80% des répondant.e.s travaillant pour un média de presse télé.

3. Des violences plus fortes vis-à-vis des femmes racisées et les personnes homosexuelles

Les personnes victimes de discriminations multiples ou en situation de précarité sont particulièrement exposées aux violences. Alors qu'en moyenne, 67% des femmes déclarent avoir subi des propos sexistes, ce chiffre monte à 74% pour les femmes victimes d'une autre discrimination (origine, orientation sexuelle, handicap…).

Les homosexuels sont surreprésentés parmi les hommes victimes de harcèlement sexuel (1 cas sur 3).

4. Une défaillance majeure dans les remontées d'information et des rédactions en infraction fréquente avec le code du travail

Les rédactions citées dans l'enquête ne disposent d'aucun système efficace de remontée d'information en cas de violences**. Dans 83% des cas, les faits de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle ne remontent pas aux RH ou à la direction.**

Lorsqu'elles sont informées, les directions citées dans l'enquête ne traitent les violences que dans une petite partie des cas. En effet, dans 60% des cas d'agression sexuelle comme dans 70% des cas de harcèlement, les rédactions n'ont pas réagi suite au signalement.

Le traitement est par ailleurs différencié suivant le sexe de la victime. En matière de harcèlement sexuel, lorsque la victime est un homme, la rédaction a réagi dans 57% des cas. Lorsque la victime était une femme, dans seulement 24% des cas.

Les rédactions se mettent ainsi en infraction avec l'article L4121-1 du code du travail qui prévoit que **«** L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. »

5. Des pigistes plus régulièrement exposées au sexisme et aux violences sexuelles

Le statut de pigiste augmente fortement la fréquence des violences sexistes ou sexuelles subies au travail. Chez les répondant.e.s, ce statut augmente également le risque d'être victime d'une agression sexuelle.

Alors que 18,5% des salarié.e.s en CDD et CDI déclarent être « **souvent** » confronté.e.s à des propos sexistes, c'est le cas de 27,4% des pigistes.

Alors que 14% des salarié.e.s en CDD et CDI déclarent être « **souvent** » confronté.e.s à des propos à connotation sexuelle, c'est le cas de 22,3% des pigistes.

Alors que les femmes en CDD ou CDI sont 10% à déclarer avoir été victime d'agression sexuelle, les femmes pigistes, elles, sont 14%.

6. Le sexisme et les violences sexuelles ne sont pas des sujets pour plus de la moitié des rédactions

55% des répondant.e.s déclarent que les thématiques de sexisme ou de harcèlement sont « rarement » ou « jamais » abordées dans les réunions d'équipes ou dans le cadre du travail.

7. Les violences commencent dès l'école

Les violences sexistes et sexuelles commencent dès l'école de journalisme. Parmi les 271 étudiant.e.s ayant répondu à l'enquête, 62% des étudiantes témoignent avoir été témoin de propos sexistes dans leur école et 28% de faits de harcèlement sexuel.

10% des étudiantes répondantes déclarent avoir déjà subi une agression sexuelle dans le cadre de leurs études. Plusieurs dizaines d'écoles sont citées dans l'enquête.

Pour un.e étudiant.e sur deux, cette question est rarement ou jamais abordée dans son école.

 Liste des réactions et des écoles concernées

Dans ces rédactions, des témoignages de propos sexiste ou propos à connotation sexuelle au travail ont été remontés. Il s'agit soit de témoins, soit de victimes. Ces agissements ont pu avoir lieu dans les locaux de l'entreprise ou à l'extérieur.

01net.com
20 Minutes
A2PRL
actu.fr
AEF
AFP
Africa nº1
Afrique Magazine
Agir/Ebra
AJ+
AlloCiné
Alternatives Economiques
Angers Télé
ARTE
Bangumi
Bayard Presse
BBC
Beaux Arts Magazine
BFMTV
Binge Audio
Brut
Canal +
Capa
Capital
Centre France
Cfdt magazine
Charente libre
Cheek Magazine
Courrier Cadres
Courrier international
Courrier Picard
Dauphiné Libéré
Dordogne libre
Ebra
Est Républicain
Europe 1
Femme Actuelle
Flashtalk
Forbes
France 24
France Média Monde
France Télévisions
Gala
Grazia
Groupe Centre France
H2O Productions
Ina Global
JDD
Jeune Afrique
Journal La Provence
Komitid
Konbini
KTO
L'ADN
L'Équipe
L'Express
L'Humanité
L'Obs
L'Union l'Ardennais
L'Usine Nouvelle
L'Yonne républicaine
L'Argus de l'assurance
L'Est Éclair
L'Etudiant
La Croix
La Dépêche du Midi
La Gazette des communes
La Montagne
La Nouvelle République
La NVO CGT
La Provence
La Tribune
La Voix du Nord
LCI
LCP
Le 1
Le Dauphiné Libéré
Le Figaro
Le HuffPost
Le Journal de Saône et Loire
Le Journal des Entreprises
Le Journal du Centre
Le Journal du Médoc
Le Monde
Le Monde des Artisans
Le Moniteur
Le Parisien

Le Point
Le Progrès
Le Quotidien de l'Art
Le Quotidien de la Réunion
Le Quotidien du Médecin
Le Télégramme
Le Temps
Les Dernières Nouvelles d'Alsace
Les Echos
Les Inrocks
Libération
Loopsider
M6
madmoiZelle
Marianne
Mediapart
Midi Libre
My Little Paris
Nice-Matin
Ouest-France
Parents.fr
Paris Normandie
Politis
Quotidien
Radio Classique
Radio France
Radio Notre Dame
RadioCampus
RCF
RFI
RMC
RTL
RTL2
RTS la1ère
Sciences et Avenir
Strasbourg Magazine
Stratégies
Sud Ouest
Sud Radio
Technikart
Télérama
Terrafemina
TÊTU
TF1
TV5 Monde
UFC Que Choisir
Usine nouvelle
Var matin
Voix du Nord

Dans ces écoles ou ces masters, des témoignages de violences sexuelles ont été remontées

CELSA
CFJ
Cuej
École de journalisme de Cannes
École de journalisme de Grenoble
École de Journalisme de Toulouse
École publique de journalisme de Tours
EFJ
EJCAM
Emi-Cfd
ESJ Lille
ESJ Paris
ESJ Pro
HELHA
IEJ Marseille
IEJ Paris
IEP Paris
IEP Toulouse
IFP
IJBA
IPJ Paris Dauphine
Iscpa Lyon
Iscpa Paris
Iscpa Toulouse
Pôle universitaire de Vichy
SciencesCom
Université de Cergy Pontoise
Université de Lorraine
Université de Rennes 1
Université Nice-Sophia-Antipolis
Université Paris 8



➡️ Extraits de témoignages

- ATTENTION , PROPOS POUVANT CHOQUER –

Agissement sexiste

Un supérieur qui dit : “On va la mettre sur le foot. Même si elle est nulle, ce n'est pas grave, on ne pourra rien me dire, j'aurais mis une femme.”
Un supérieur hiérarchique à trois employés, dans l'open space, en présence de femmes donc : "Bah alors les mecs, ça bosse pas dur, vous voulez pas que je vous apporte un café ou une nana topless"
Refus de la prime de fin d'année à une collègue qui revenait de congé maternité. Puis : "Ah non toi je te propose pas de partir en reportage, je suppose que tu dois t'occuper de tes gosses."
“Tu as oublié ton pantalon ce matin ? Tu es maquillée comme une voiture volée ? Anissa… Ah non pardon Fatima je me suis trompé de bougnoule”
Un collègue: "Les femmes journalistes qui réussissent ne portent pas de jupes, sinon ça fait pute comme toi".
"Tu as une écriture très féminine, tu devrais écrire sur la mode" (alors que je publiais une longue enquête sur une affaire de corruption).
- Selon mon ancien patron, "les personnes qui posent le plus de problème en entreprise sont les femmes et les homosexuels".
“Je ne comprends pas pourquoi on envoie une fille au salon de l'agriculture”
“Les faits divers, ce n'est pas pour les femmes”

“Je ne sais pas si elle va y arriver, il faut des épaules... et c'est une femme”
“Le poste requiert de l'autorité donc on va plutôt prendre un homme de 40 ans qu'une femme de 30 ans”
“Je préférerai un homme à ce poste. Il y a besoin de quelqu’un de solide”
“On va laisser ce sujet que tu proposes à un vrai journaliste (a savoir un homme)”
- Je suis reporter, et un collègue a dit en plein milieu de la rédaction que "la gamine devrait présenter la météo plutôt".
”La Côte d’Ivoire n’est pas un terrain pour les femmes. Tu es trop émotive. Tu es en colère. Mais pour qui tu te prends?”
“Les femmes journalistes ne peuvent pas assurer les commentaires de match de foot, elles ne sont pas crédibles”
Je suis journaliste caméraman : "Vous ne devriez pas porter des choses aussi lourdes, laissez-les pour vos collègues masculins"
Un rédac-chef a dit un jour à une collègue femme qu'elle ne pouvait pas faire de papier sur un sujet défense et qu'il allait donner ce sujet à son équivalent masculin parce que ça fait plus sérieux (la voix).
La rédactrice en chef: “deux voix de femmes en matinale, ca fait beaucoup non?”
“Moi, vivant, il n'y aura aucune femme au sommet de l'organigramme”
“On va mettre Hélène sur le sujet maternité parce qu’elle est maman”
"Chérie"
"quelle grosse connasse"
On m’appelle souvent « la blonde » ou « pepette »
"T'as tes règles ou quoi", “Pourquoi elles sont énervées aujourd'hui elles ont leurs règles ?”
“Passé 40 ans les femmes salariées ne valent plus rien”
“Donne moi le numéro de ton mec je vais lui dire de t’expliquer la vie parce que tu comprends rien”
"Tu as un physique de radio"
”Je ne peux pas te faire ce CDD, tu es enceinte.”
”Il est pas temps que tu partes en congé maternité? A 6 mois de grossesse... Tu pourrais lâcher ce sujet, maintenant que tu as tes enfants”.
De la DRH : "Si elle (moi) a eu les moyens de prendre un congé parental, c'est qu'elle n'a pas besoin de travailler (et donc encore moins d'être augmentée…)"

Propos à connotation sexuelle

“J’ai regardé les nouvelles stagiaires, y’a rien à se mettre sous la dent.”
“Ah! Aujourd’hui t’es plutôt push-up ? Par contre, la culotte sous le pantalon, ça ne va pas du tout.”
“Ca fait combien de temps qu’elle a pas été baisée ? Histoire qu’elle fasse un peu moins la gueule.”
“Elle n’est pas assez belle pour être violée.”
“Oh, tu ne vas pas faire ta petite salope !” (un rédac chef)
"J'espère que tu n'as pas le mauvais goût d'être fidèle…”
“Je vais programmer ton papier demain à 7h comme ça je pourrais me pignoler dans mon lit en t'écoutant"
“Ton string aussi, il est en cuir?”
“Vous filmez du porno aussi?”
"Tu me suces maintenant ou après manger ?"
Un supérieur : « Tu es vraiment une petite souillon. »
"Ta jupe te fais un beau cul"
"Elle a une bouche de suceuse"
"Elle doit être mal baisée"
- “Tu me ramènes une gaufre, un café... et puis tu me tailleras une pipe!"
"la salope"
"elle se l'est prise dans le cul, oplaaaa"
"-Qu'est-ce qu'elle fout là, la DRH ? - Elle vient se faire tringler"
Commentaires permanents sur chaque fille mentionnée dans une conversation en disant tout le temps : "je la baise / je la baise pas".
“Je fais ce que je veux, je pourrais te violer là, maintenant, tout de suite, et personne ne dirait rien" - Un ancien chef, devant toute l'équipe ;
Des collègues sur des invitées à interviewer : "Cherche-la sur google. Si elle est bonne, tu la fais venir à la radio. Sinon, par téléphone ça ira très bien"

Agressions sexuelles

Un chef tente d'embrasser une CDD, elle dit non : quelques semaines plus tard, elle est mutée dans un service loin géographiquement
Main sur les fesses d'un collègue de travail,
Lors d'un stage dans les bureaux d'une chaine de TV française à l'étranger, un cameraman a profité de l'obscurité de la salle de montage pour passer sa main sous mon tee-shirt.
Tentative d'un baiser de la part du rédacteur en chef alors qu'il avait proposé de me ramener en voiture devant chez moi après le travail en plein hiver
Un collègue m'as mis des fessées estimant que j'avais "un gros cul"
Un supérieur hiérarchique jouant à "chat-bite" avec des stagiaires
Main aux fesses, oreille léchée par surprise, main "au panier" d'un collègue, pincement des tétons d'un autre collègue, toujours par le boss
Coller son sexe sur des filles qui fuient)
En reportage, lors d'une soirée, j'avais la caméra (8kg) à l'épaule et un homme m'a touché le sexe.

"Tu es vraiment une petite souillon"

#EntenduALaRédac

"Tu me suces maintenant ou après manger ?"

#EntenduALaRédac

"Tu as un physique de radio"

#EntenduALaRédac

"Ton string aussi, il est en cuir ?"

#EntenduALaRédac

"Pourquoi elles sont énervées aujourd'hui elles ont leurs règles ?"

#EntenduALaRédac

"Je préférerai un homme à ce poste. Il y a besoin de quelqu'un de solide"

#EntenduALaRédac

➡️ Numéros et contacts utiles

Le **0 800 05 95 95** est une ligne d'écoute pour les victimes de violences sexuelles, ouverte du lundi au vendredi de 10h à 19h.

L'AVFT est l'association spécialiste de la question du harcèlement sexuel au travail.
Accueil téléphonique : 01 45 84 24 24 (lundi : 14h à 17h - mardi et vendredi : 9h30 à 12h30)

Les services RH ont l'obligation, lorsque des faits leurs sont signalés, de mettre en place des mesures pour protéger les victimes. **Les représentant.e.s du personnel** peuvent être des interlocuteurs en cas d'agissement sexistes ou de violences sexuelles. Ils et elles peuvent faire remonter l'alerte à la direction en préservant l'anonymat des victimes.